

COMMUNIQUE

UNE VERITABLE TEMPETE DANS NOTRE ASSOC' QUI PROVOQUE LA MISE EN DANGER DE TOUS LES SALARIES

Dans les suites de notre démarche syndicale traduite dans la déclaration au CSE du 6 novembre 2023 et du mail envoyé à tous les salariés en date du 25 septembre, nous nous adressons avec gravité à la gouvernance mais aussi aux représentants des différents financeurs de notre Assoc' qui ne peuvent rester neutres face à ce dégoulis de bêtises étalées dorénavant dans la presse et sur les réseaux sociaux.

En effet, force est de constater la situation gravissime engendrée par une DG et une gouvernance qui n'écoute rien, et qui est de fait lourdement coupable de montrer une telle image, aussi déplorable de **NOTRE ASSOCIATION** ! Mesdames et Messsieurs les administrateurs et membres du CODIR, vous êtes de passage dans vos fonctions respectives et vous êtes en charge d'animer l'activité de travailleurs et travailleuses du social engagés pour la mise en place de politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté, l'accueil sans condition des plus marginaux, les dispositifs liés à la demande d'asile, en résumé une activité hautement politique au sens noble du terme.

De ce fait, le débat est l'essence même d'un travail social qui ne peut être caporalisé aux obsessions de telle ou tel au nom d'une approche étriquée des libertés.

Or, ce qui se passe depuis plusieurs jours maintenant est tout simplement intolérable pour notre secteur, notre image associative et notre travail.

Vous nous salissez toutes et tous et vous nous mettez maintenant en danger dans l'exercice de nos fonctions.

Il est hors de question pour notre syndicat d'accepter la clause de neutralité politique qui pourra servir à réprimer des syndicalistes et collègues vu que déjà, vous réprimez des collègues qui se vêtissent différemment : vous préparez sans le savoir ou pas... le terreau propice à une répression féroce face à des forces d'extrême droite au pouvoir.

Nous remettons ici un extrait de notre déclaration lors du CSE du 6 novembre 2023 :

"... Au vu de l'ambiance générale dans notre société, des débats politiques nauséabonds qui existent, du développement du racisme et des idées d'extrême droite au sein de la société et du monde du travail l'inquiétude est grande au sein de notre syndicat de voir notre association traversée par cet air du temps. De plus, il n'y a aucune garantie qu'une direction de pôle ou un cadre intermédiaire actuel ou futur n'utilise abusivement cet article pour sanctionner avec des risques de discrimination avérés au sein de notre Assoc' "

Bref, cela n'aura pas mis longtemps et pour cause car des élus CGT, vous avaient interpellé sur le sujet en plénière de CSE et donc à ce stade nous vous accusons bien d'avoir sciemment menti car vous saviez que ces situations existaient déjà...Une directrice toujours en poste a bien recruté au nom de l'Association ces professionnelles, avec les mêmes vêtements qu'aujourd'hui, et par ailleurs irréprochables sur le plan professionnel.

Par conséquent, au vu de la situation ubuesque à ce stade et explosive car redoutant des événements bien plus graves voir dramatiques liés à tout ce pataquès, nous exigeons immédiatement et fermement les sages décisions suivantes, ceci dans un esprit d'apaisement et de proposition constructive :

- ✓ **La fin des procédures de licenciement contre nos 2 collègues,**
- ✓ **Le retrait total du RI qui n'a recueilli aucun vote favorable des représentants des salariés élus au CSE,**
- ✓ **La mise en place d'un groupe de travail composé de membres de la direction, du CA, du CSE, des 2 syndicats et de salariés de chaque pôle afin de retravailler le RI (maximum de 11 personnes). Ceci dans l'objectif de lancer un processus de travail collectif, de manière sereine, concernant la fonction et le contenu du RI. Nous préconisons une méthode de travail transversal et également de débats au sein des équipes de travail.**

Nancy, le 26 septembre 2024